

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 1er juin 2009 à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. André Goos

M. Louis Robert

Mme Odette Ménard

M. Martial Maurice

M. Yvan Pinsonneault

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Rosaire Houle, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent et récite la prière d'ouverture.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit

### RÉSOLUTION 06-119-09

#### PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2009 ;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

### RÉSOLUTION 06-120-09

#### COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs :	8515 à 8586	941 295.54 \$
Déboursés directs :	8505 à 8514	14 172.30 \$
Salaires :		
Bureau :	14, 21,28 mai et 4 juin :	15 866.30 \$
Loisirs :	14, 21,28 mai et 4 juin :	1 686.36 \$
Brigadière	14, 21,28 mai et 4 juin :	58.87 \$
Total salaires :		14 437.82 \$

Adopté

## RÉSOLUTION 06-121-09

### HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSFERT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME FONDS CHANTIER CANADA - QUÉBEC, VOLET 1.2 POUR L'AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Considérant la résolution numéro 04-061-09 à l'effet notamment que la municipalité dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme P.I.Q.M., volet 1.4 ;

Considérant que le projet s'inscrit davantage dans le cadre du programme F.C.C.Q., volet 1.2, récemment confirmé par les autorités gouvernementales.

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de procéder au transfert de la demande déposée par la municipalité au programme P.I.Q.M., volet 1.4, à l'endroit du programme F.C.C.Q., volet 1.2 ;

De confirmer au ministères des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le projet est prêt à être réalisé et de demander d'analyser et d'approuver en conséquence en priorité ladite demande, de réitérer chacun des cinq derniers paragraphes de la résolution numéro 04-061-09 comme s'ils étaient ici récités au long.

Adopté

## RÉSOLUTION 06-122-09

### ADMINISTRATION –FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 627-06, 628-06, 631-06 ET 666-08

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité d'Ange-Gardien accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 539 700 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 627-06, 628-06, 631-06 et 666-08, au prix de 98,17500, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

27 000 \$	2,20000 %	9 juin 2010
28 000 \$	2,35000 %	9 juin 2011
29 100 \$	3,00000 %	9 juin 2012
30 300 \$	3,50000 %	9 juin 2013
425 300 \$	4,00000 %	9 juin 2014

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adopté

## RÉSOLUTION 06-123 -09

### ADMINISTRATION – FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 627-06, 628-06, 631-06 ET 666-08

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité d'Ange-Gardien souhaite emprunter par billets un montant total de 539 700 \$ :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
627-06	31 600
628-06	188 100
631-06	200 000
666-08	120 000

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billets au montant de 539 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 627-06, 628-06, 631-06 et 666-08 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 9 juin 2009 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit

<b>2010.</b>	<b>27 000 \$</b>
<b>2011.</b>	<b>28 000 \$</b>
<b>2012.</b>	<b>29 100 \$</b>
<b>2013.</b>	<b>30 300 \$</b>
<b>2014.</b>	<b>31 600 \$</b>
<b>2014</b>	<b>393 700 \$ (à renouveler)</b>

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq(5)ans** (à compter du 9 juin 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et

suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 627-06, 628-06, 631-06 et 666-08, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

### **RÉSOLUTION 06-124-09**

#### **HYGIÈNE DU MILIEU - DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

Considérant les résolutions numéros 04-061-09 et 04-090-09 à l'endroit du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'effet de lui soumettre une demande d'autorisation pour l'agrandissement du réservoir d'eau potable et d'acquitter des frais de 500 \$ ;

Considérant les représentations du ministère à ces égards.

POUR CES MOTIFS

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de réitérer le contenu de la résolution numéro 04-061-09 à l'endroit du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en y ajoutant l'engagement de la municipalité à transmettre au ministère à la fin des travaux une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation délivrée ;

D'entériner un paiement d'un montant de 13 \$ supplémentaire à l'endroit du ministre des Finances en guise de frais exigibles totaux de 513 \$.

Adopté

### **RÉSOLUTION 06-125-09**

#### **HYGIÈNE - ACHAT DE POMPES POUR LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 78 965.09 \$, toutes taxes comprises, à l'endroit du plus bas soumissionnaire conforme, National Équipement de Procédé pour l'achat de pompes destinées au réservoir d'eau potable;

D'autoriser au surplus une dépense de 846.56 \$, toutes taxes comprises, à l'endroit de National Équipement de Procédé pour la fourniture de relais câblés et borniers requis en guise d'ajouts par le consultant BPR.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-126-09**

**HYGIÈNE - AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 713 187.13 \$, toutes taxes comprises, à l'endroit du plus bas soumissionnaire conforme, Construction Bugère inc., tel que recommandé par le consultant BPR et sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt numéro 676-09.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-127-09**

**COMPTES À PAYER**

└ → Entente Gay - métro

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4 des Entreprises Allaire & Gince inc. pour le remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable, après la retenue d'un montant de 104 522.25 \$ à l'égard de l'article 1.5 du décompte, pour un paiement émis de 660 025.28 \$.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-128-09**

**HYGIÈNE - MANDAT À AQUATECH POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense 2 350.00\$, plus taxes, à l'endroit de Aquatech pour agir à titre de consultant dans la vidange et la disposition des boues des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées incluant l'autorisation de procéder à un appel d'offres dans les meilleurs délais.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-129-09**

**SERVICE DES INCENDIES - ENTENTE AVEC LA VILLE DE FARNHAM**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le maire, Monsieur Rosaire Houle, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec la ville de Farnham concernant une aide mutuelle pour la protection contre les incendies.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-130-09**

**O.M.H. D'ANGE-GARDIEN - ÉTATS FINANCIERS 2008**

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Martial Maurice

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception des états financiers de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien pour l'exercice 2008 lesquels font état d'un déficit de 118 354.00 \$ dont 11 835.00 \$ à la charge de la municipalité, donnant lieu à un déboursé de 4 685.00 \$ dont le paiement est autorisé à l'endroit de l'O.M.H. d'Ange-Gardien pour l'année 2008, et d'en accepter le contenu.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-131-09**

**VILLE DE FARNHAM - DEMANDE À L'ÉGARD DES REDEVANCES SUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES**

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la correspondance de la ville de Farnham à l'égard des redevances sur les carrières et sablières ;

De mandater le maire, Monsieur Rosaire Houle, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à rencontrer les autorités de la ville de Farnham concernant ladite demande ;

De faire valoir à la ville de Farnham pareille demande à l'égard des carrières et sablières de son territoire.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-132-09**

**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM - DEMANDE À L'ÉGARD DES REDEVANCES SUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la résolution numéro 09-114 de la municipalité de Brigham à l'égard des redevances sur les carrières et sablières ;

De mandater le maire, Monsieur Rosaire Houle, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à rencontrer les autorités de la municipalité de Brigham concernant ladite demande ;

De faire valoir à la municipalité de Brigham pareille demande à l'égard des carrières et sablières de son territoire.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-133-09**

**URBANISME - DEMANDE À LA CTPAQ À L'ÉGARD DU LOT NUMÉRO 3 519 214**

Considérant l'erreur intervenue dans le calcul de la superficie des lots détenus par Agromex faisant état d'une superficie de 10,7849 ha contredite par deux descriptions techniques légales effectuées avant et après la réforme cadastrale et faisant état toutes deux d'une superficie réelle de 12,890 ha ;

POUR CES MOTIFS

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec l'acceptation de la demande de correction de la superficie du lot numéro 3 519 214 du cadastre officiel du Québec compte tenu que la demande est conforme aux règlements municipaux et ne change en rien l'utilisation effective de la partie visée par la demande.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-134-09**

**VOIRIE - LIGNAGE DE RUE**

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative 1 500.00 \$ à l'endroit de Lignes de stationnement Rivard pour le marquage de la voie publique rendu nécessaire dans le périmètre urbain.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-135-09**

**VOIRIE - FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMINS**

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 3 000.00 \$, plus taxes, à l'endroit de Les Jardins A et N senc. pour le fauchage des abords de chemins à être réalisé à deux reprises au cours de l'été 2009 conformément au devis de l'inspectrice municipale.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-136-09**

**VOIRIE - DÉBOISEMENT DES FOSSÉS**

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 2 000.00 \$ à l'endroit de André Paris inc. pour le déboisement des fossés des rangs Haut Casimir et Haut Saint-Charles et du chemin Magenta.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-137-09**

**VOIRIE - PANNEAU OPÉRATION FREIN**

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir du service de la voirie l'installation du panneau Opération Frein à la hauteur de la propriété de Monsieur Alain Barber après avoir obtenu son consentement et selon ses directives.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-138-09**

**VILLE DE FARNHAM - FRAIS DE REPRÉSENTATION**

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 560.00 \$ à l'endroit de la Ville de Farnham en guise de frais d'inscription pour 4 joueurs à son tournoi de golf dont les fonds sont destinés aux organismes sans but lucratif de la Ville.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-139-09**

**FONDATION LES FOYERS FARNHAM - FRAIS DE REPRÉSENTATION**

PROPOSÉ PAR M. André Goos

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 300.00 \$ à l'endroit de la Fondation Les Foyers Farnham en guise de frais d'inscription de deux joueurs à son tournoi de golf annuel.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-140-09**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS - CONGRÈS 2009**

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1 710.00 \$, plus taxes, à l'endroit de la Fédération québécoise des municipalités en guise de frais d'inscription du maire, du maire suppléant et du directeur général et secrétaire-trésorier, à son congrès 2009;

D'autoriser toute autre dépense afférente à l'activité.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-141-09**

**CAMP DE JOUR - EMBAUCHE POUR ACCOMPAGNEMENT**

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher Mesdames Mylène Hémond et Cassandra K. Bolduc à titre d'accompagnatrice à l'endroit de trois enfants ayant des besoins spéciaux dans le cadre des activités du camp de jour 2009 au taux horaire de 9.00 \$ selon les besoins établis entre les parents et la coordonnatrice en loisir pour un autofinancement du service.

Adopté

**RÉSOLUTION 06-142-09**

**CAMP DE JOUR - FORMATION EN SECOURISME**

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. André Goos

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 150.00 \$ pour la formation en secourisme des animateurs du camp de jour.

Adopté

**AVIS DE MOTION 06-143-09**

**HYGIÈNE - TARIFICATION DES FRAIS ENGAGÉS À L'ÉGARD DU COUR D'EAU NADEAU**

Monsieur Yvan Pinsonneault donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement décrétant un mode de tarification pour le

financement des frais encourus pour l'étude d'une demande d'intervention à l'égard du cour d'eau Nadeau.

**RÉSOLUTION 06-144-09**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. Martial Maurice

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 22 h 30.

Adopté

---

Rosaire Houle, maire

---

André Parent, directeur général et  
secrétaire-trésorier

